

Juin 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## COMITÉ DES PÊCHES

### Trentième session

Rome (Italie), 9-13 juillet 2012

### Pêches et aquaculture dans le monde: état des lieux, problèmes et besoins

#### Résumé

Le présent document vise à planter le décor en vue de l'examen, par le Comité des pêches, de la situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde, des problèmes qui leur sont attachés et des besoins du secteur. Il se penche sur la contribution que la publication biennale phare, le rapport sur La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA), apporte aux travaux des décideurs en général et à ceux du Comité des pêches en particulier. L'attention est appelée sur certains des messages contenus dans le rapport SOFIA 2012 concernant la situation actuelle des pêches et de l'aquaculture, les tendances récentes du secteur et les perspectives. Quelques initiatives nouvelles en rapport avec la situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde sont mises en exergue. L'objectif est donc de porter à l'attention du Comité un certain nombre d'éléments susceptibles d'être examinés au titre de ce point de l'ordre du jour, sans vouloir pour autant limiter le débat à ces seuls sujets.

#### Le Comité est invité à:

- formuler des observations sur le rôle de la FAO dans la communication d'informations sur la situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde et sur la façon dont le Comité des pêches peut contribuer à cet effort et en tirer le meilleur profit;
- formuler des observations sur la contribution que le rapport SOFIA apporte à cette action et les mesures à prendre pour améliorer cette publication; et
- fournir des indications pour guider les activités futures de la FAO dans ce domaine.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## INTRODUCTION

1. Le rapport sur La situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde (SOFIA) a toujours été établi de manière à être disponible dès le premier jour des sessions du Comité des pêches. Il fait également l'objet d'une présentation succincte juste avant les réunions, qui contribuait ainsi à introduire les débats au titre de divers points de l'ordre du jour et était souvent évoquée lors des différentes interventions.
2. Reconnaissant l'utilité des informations sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture pour les travaux du Comité des pêches, il a été décidé de consacrer à ce sujet un point spécifique de l'ordre du jour provisoire de la trentième session, en le faisant précéder d'une présentation succincte du rapport SOFIA 2012. Il s'agit de donner ainsi aux délégués la possibilité de se pencher sur le thème général de la situation des pêches et de l'aquaculture, aux niveaux mondial, régional ou national.
3. Le présent document a pour objet: a) d'étudier la contribution que le rapport SOFIA apporte aux travaux des décideurs en général et à ceux du Comité des pêches en particulier; b) de présenter certains des messages contenus dans l'édition 2012 concernant la situation actuelle des pêches et de l'aquaculture, les tendances récentes du secteur et les perspectives; et c) de mettre en exergue quelques initiatives nouvelles en rapport avec la situation des pêches et de l'aquaculture dans le monde. Il servira donc de toile de fond aux débats qui seront engagés au titre de ce point de l'ordre du jour et dont la portée thématique et géographique devrait être vaste.

### LE RAPPORT SOFIA: INFLUENCE, UTILITÉ ET ÉVALUATIONS

4. L'objectif déclaré du rapport SOFIA est de fournir un outil permettant d'obtenir une compréhension plus globale et équilibrée du secteur des pêches et de l'aquaculture, et en particulier de ses aspects internationaux<sup>1</sup>. L'édition 2012 sera la dixième d'une série biennale inaugurée par le rapport SOFIA 1994. Le moment semble donc venu de faire le point de l'incidence de cette publication, en particulier quant à l'influence qu'elle a eu en façonnant l'opinion publique et en orientant la prise de décisions, et d'établir dans quelle mesure celle-ci a servi de source de référence faisant autorité, à quelque fin que ce soit. Il s'agit d'un impact difficile à évaluer, qui pourrait justifier la réalisation d'une étude spécifique plus approfondie. Quelques indications utiles peuvent néanmoins être obtenues à partir de certaines analyses et évaluations du rapport SOFIA et des publications connexes dont il s'inspire, ainsi qu'en procédant à une estimation rapide des informations reprises par les médias et des accès à la publication à travers le site web de la FAO. Certains de ces éléments sont indiqués dans les paragraphes suivants et visent à fournir des informations préliminaires au Comité; il ne s'agit en aucun cas d'un examen en bonne et due forme.
5. Dans les rapports SOFIA, les sections relatives à l'état des ressources halieutiques mondiales sont celles qui retiennent davantage l'attention. Dans un article scientifique sur le rapport SOFIA 2010<sup>2</sup>, il a été conclu, malgré quelques critiques, que dans l'ensemble cette édition, comme les précédentes, constituait une excellente base de départ, plutôt qu'un point d'arrivée, pour les débats sur la situation des pêches mondiales. Une étude plus ancienne portant sur la communication d'informations sur l'état des stocks de poissons marins<sup>3</sup>, notamment dans le cadre du rapport SOFIA 1996, a conclu que les évaluations de la FAO, y compris les estimations de la production mondiale de poisson, constituaient les meilleures observations scientifiques actuellement disponibles pour établir la situation des pêches maritimes mondiales. Ces deux articles insistaient par ailleurs sur la nécessité d'une plus grande participation des parties prenantes extérieures aux évaluations de la situation des pêches, comme celles qui étaient présentées dans le rapport SOFIA.

---

<sup>1</sup> Avant-propos. SOFIA 2002.

<sup>2</sup> Pauly, D. et R. Froese. 2012. *Comments on FAO's State of Fisheries and Aquaculture, or SOFIA 2010*. Marine Policy 36: 746-752.

<sup>3</sup> Alverson, D. et K. Dunlop. 1998. *Status of world marine fish stocks*. Fisheries Research Institute, University of Washington.

6. Un certain nombre de rapports sur l'état des ressources halieutiques marines mondiales ont été présentés, sous une forme ou une autre, au Comité à partir de 1974, ainsi que dans le cadre d'une série de publications périodiques séparées depuis 1994. Par la suite, toutes les éditions du rapport SOFIA se sont elles aussi largement inspirées de ces travaux auxquels est consacrée une section spécifique, qui constitue probablement la partie la plus consultée du rapport. En 2005, une autoévaluation du programme de travail du Département des pêches et de l'aquaculture, portant sur le suivi et la communication d'informations sur les ressources marines mondiales et les changements environnementaux et écologiques les concernant, a souligné l'importance que revêtent ces travaux en raison du grand intérêt général qu'ils suscitent et de la forte influence qu'ils ont eu sur l'évolution du cadre et des pratiques de gestion des pêches depuis le début des années 90. Il a aussi été indiqué que l'adhésion à ces analyses devait être élargie, que la collecte d'informations devait être plus systématique et que la fiabilité des données utilisées devait être attestée par des références claires. Depuis, des progrès ont été accomplis dans tous ces domaines, comme en témoigne la récente édition 2011 de cette étude<sup>4</sup> et la section correspondante dans le rapport SOFIA 2012. Un système plus systématique a été mis au point pour la collecte d'informations sur l'état des ressources halieutiques et sur la situation et la gestion des pêches: il s'agit du Système de suivi des ressources halieutiques (FIRMS), qui est géré en partenariat avec 10 organismes régionaux des pêches et dont la FAO assure le secrétariat (voir <http://firms.fao.org/firms/fr>). Cette initiative a été accélérée en réponse à l'appel lancé dans le cadre de la Stratégie-STP<sup>5</sup> afin que soit mis en place « un mécanisme de surveillance scientifique de l'information sur la situation et les tendances des pêches, incluant l'inventaire mondial des stocks de poissons et des pêches, les examens mondiaux de la situation et des tendances des pêches établis pour la publication biennale "Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA)", ainsi que les données communiquées à intervalles réguliers par la FAO au FIGIS<sup>6</sup> ».

7. Une autoévaluation, conduite en 2004, des activités menées par le Département aux fins de l'analyse à l'échelon mondial des tendances économiques et sociales dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, dans le cadre de l'élaboration du rapport SOFIA, a conclu qu'il s'agissait d'un document de référence à haute visibilité, à la fois de bonne qualité, objectif et facile à lire, mais a néanmoins recommandé que le public cible soit identifié plus clairement de manière à assurer un alignement optimal quant au contenu et au style. Il y était aussi indiqué qu'une étude, réalisée en décembre 2004, avait permis de recenser 203 citations du rapport SOFIA dans les revues spécialisées, réparties de manière quasiment égale entre les revues scientifiques et celles à caractère commercial. À titre de comparaison, 126 citations avaient été recensées s'agissant des documents du Code de conduite pour une pêche responsable. Une enquête par questionnaire des utilisateurs du rapport SOFIA en a confirmé l'importance en tant que document d'information et de référence, notant que dans la plupart des réponses, la qualité de cette publication avait été jugée « très bonne ».

8. Dans le rapport de l'Évaluation externe indépendante (EEI) de la FAO présenté en 2007, il est indiqué que le rapport SOFIA « était devenu l'une des publications les plus influentes dans le domaine des pêches mondiales »<sup>7</sup>. Une évaluation récente de la contribution de la FAO à la mise en application du Code de conduite pour une pêche responsable s'est penchée en particulier sur les quatre éditions du rapport SOFIA publiées pendant la période 2004-2011. Dans le projet de rapport d'évaluation, la publication SOFIA était dans l'ensemble bien notée, même si les évaluations données au regard des sept caractéristiques prises en considération allaient de « bon » s'agissant de la pertinence au regard du Code de conduite, à « médiocre » quant à l'intégration des considérations de parité hommes-femmes. Le projet de rapport souscrivait à l'affirmation de l'EEI citée plus haut. Il y était également proposé que dans les prochaines éditions du rapport SOFIA une section séparée soit réservée au Code de conduite et que la qualité de la publication soit encore améliorée, et l'intérêt à son égard renforcé, en faisant appel à d'autres experts externes pour son élaboration.

<sup>4</sup> *Review of the state of world marine fishery resources* (L'état des ressources halieutiques marines mondiales). FAO Document technique sur les pêches n° 569.

<sup>5</sup> La Stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture (Stratégie-STP), adoptée par le Comité des pêches à sa vingt-cinquième session, puis par le Conseil de la FAO et approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003. Voir les paragraphes 34-38.

<sup>6</sup> Le Système mondial d'information sur les pêches, un cadre intégrant le système FIRMS.

<sup>7</sup> Rapport de l'EEI, paragraphe 480.

9. Une analyse préliminaire des consultations sur internet des éditions en ligne du rapport SOFIA révèle un niveau d'intérêt élevé et croissant et une attention maintenue durant plusieurs années après la date de publication. Le nombre maximal de consultations annuelles a été enregistré en 2011 pour l'édition 2010, avec environ 170 000 visiteurs sur le site (toutes versions linguistiques confondues), puis en 2008 pour l'édition 2006, avec près de 130 000 visiteurs. Le nombre de visiteurs fléchit dans les années suivant la publication du rapport, mais l'intérêt pour ces publications perdure néanmoins pendant de nombreuses années. Ainsi, par exemple, les éditions 1996 à 2008 du rapport SOFIA ont toutes enregistré entre 10 000 et 25 000 visiteurs en 2011. L'analyse des données mensuelles révèle d'une part que le nombre des contacts est généralement à son maximum pendant tout le premier mois suivant la publication du rapport et, d'autre part, que ces chiffres maximums mensuels tendent également à s'accroître, sachant qu'environ 20 000 contacts ont été enregistrés au cours du mois qui a suivi la publication de l'édition 2010 (soit un niveau similaire aux visualisations maximales du rapport SOFA<sup>8</sup> 2010). Il semblerait que l'intérêt initial manifesté à la suite de la publication d'une nouvelle édition du rapport SOFIA s'attache principalement à la première partie relative à la situation actuelle et aux tendances récentes des pêches et de l'aquaculture mondiales. En revanche, l'attention maintenue dans les années suivantes porterait plutôt sur les parties consacrées respectivement à l'analyse de certains problèmes relatifs à la pêche et à l'aquaculture et à une sélection d'études spéciales, et dans une moindre mesure, sur la section consacrée aux perspectives, dont le thème est très variable d'une édition à l'autre. On trouvera en annexe une liste des sujets abordés dans les sections consacrées aux problèmes, aux études spéciales et aux perspectives dans les différents rapports SOFIA à partir de l'édition 1998 lorsque la structure de la publication a été normalisée, prenant ainsi sa forme actuelle et faisant apparaître clairement l'éventail des thèmes traités. Une grande partie de ces sujets demeurent pertinents dans les années suivantes.

10. L'analyse des citations<sup>9</sup> du rapport SOFIA dans les revues scientifiques et les publications universitaires fait état elle aussi d'une croissance tendancielle, celles-ci étant passées globalement de deux en 1996 à 248 en 2011, alors que s'agissant des éditions prises individuellement les références sont passées de 18 pour le rapport de 1996 à 178 pour celui de 2008. Encore une fois, les citations tendent à diminuer après un pic initial, mais le rapport est encore cité bien des années après sa publication. Ainsi, par exemple, des références à l'édition SOFIA 1998 apparaissent encore dans certains articles parus en 2011.

11. S'agissant des éléments repris par les médias, le rapport SOFIA fait l'objet d'une attention croissante et l'édition 2010 a reçu une excellente couverture médiatique, grâce notamment à la diffusion en flux sur internet de sa présentation officielle au Comité des pêches, à sa vingt-neuvième session, qui a donné lieu à quelque 500 reportages recensés dans les médias, dont une trentaine dans les grands réseaux de communication. Il a également fait l'objet de 20 pour cent du total des demandes d'autorisation présentées pour la reproduction de matériel contenu dans les publications du Département.

12. Le rapport SOFIA, qui est désormais parvenu à sa dixième édition, semble avoir permis de rendre compte utilement de la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, comme il ressort d'un certain nombre d'évaluations et d'articles, ainsi que des statistiques relatives à l'utilisation des informations qu'il contient. Des améliorations peuvent cependant lui être apportées et toute suggestion est la bienvenue.

## **QUELQUES MESSAGES CONTENUS DANS LE RAPPORT SOFIA 2012**

13. Le rapport SOFIA 2012, tout comme ceux qui l'ont précédé, contient une grande variété d'informations concernant la situation mondiale actuelle des pêches et de l'aquaculture, les tendances récentes, les problèmes actuels et nouveaux, une sélection d'études spéciales et les perspectives d'avenir du secteur. Certains des messages contenus dans cette publication sont présentés ci-après, l'accent étant mis en particulier sur la première partie du rapport (situation actuelle et tendances) et sur

---

<sup>8</sup> La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

<sup>9</sup> Analyse effectuée à l'aide de Scopus, la principale base de données mondiale de citations dans les publications validées par les pairs.

l'étude spéciale relative aux modèles de prévision. Ces éléments ont été choisis, non pas parce qu'ils sont plus importants que les autres parties du rapport, mais en raison de leur caractère plus spécifique et de leur capacité à susciter un débat.

14. L'offre mondiale de poisson de consommation a augmenté de façon spectaculaire dans les cinq dernières décennies, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 3,2 pour cent, supérieur à la progression annuelle de la population mondiale (1,7 pour cent sur la même période). L'offre par habitant, au niveau mondial, est passée de 9,9 kg en moyenne dans les années 60, à un volume estimatif de 18,6 kg en 2010. Le poisson assure environ 16,6 pour cent de la consommation de protéines animales par la population mondiale et 6,5 pour cent de l'apport total en protéines. Au niveau mondial, trois milliards de personnes environ tirent du poisson près de 20 pour cent de leur ration en protéines animales et 4,3 milliards de personnes environ 15 pour cent de cet apport.

15. Dans l'ensemble, la production issue des pêches de capture mondiales demeure stable, autour de 90 millions de tonnes, soit une valeur estimative de 217,5 milliards d'USD en 2010. La production aquacole mondiale a continué de croître, malgré un certain ralentissement par rapport aux années 80 et 90, pour atteindre en 2010 le volume encore jamais égalé de 60 millions de tonnes (à l'exclusion des plantes aquatiques et des produits non alimentaires), pour une valeur totale estimée à 119 milliards d'USD.

16. D'après les estimations, en 2010, les pêches et l'aquaculture ont fourni des moyens de subsistance et une source de revenus à 54,8 millions de personnes actives dans le secteur de la production halieutique, dont 7 millions environ étaient de pêcheurs et de pisciculteurs occasionnels. Outre ceux qu'elles procurent dans le secteur de la production primaire, la pêche et l'aquaculture produisent également de nombreux emplois liés aux activités connexes. On estime que, compte tenu des personnes à charge, ces emplois assurent la subsistance de 660 à 820 millions de personnes, soit 10 à 12 pour cent de la population mondiale.

17. Le nombre total de navires de pêche était estimé en 2010 à environ 4,36 millions au niveau mondial, chiffre qui ne s'écarte pas des estimations des années précédentes. Environ 74 pour cent de ces navires opèrent en mer.

18. S'agissant de la situation des ressources halieutiques marines, la proportion de stocks surexploités a continué d'augmenter, quoique moins rapidement, et représentait 30 pour cent environ des stocks marins recensés en 2009. Une augmentation de la production issue des stocks surexploités serait possible si des plans de reconstitution efficaces étaient mis en place conformément aux exigences du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, lequel prévoit que tous les stocks surexploités doivent être rétablis à des niveaux permettant d'obtenir un rendement maximal durable, d'ici à 2015, objectif dont la réalisation semble compromise. La proportion de stocks pleinement exploités, dont le volume des captures est très proche de la production maximale durable et qui doivent faire l'objet d'une gestion efficace pour éviter le déclin, évolue très peu d'une année sur l'autre. Il s'établit à environ 57 pour cent en 2009. Les 13 pour cent restants étaient des stocks qui n'étaient pas exploités à plein en 2009 et faisaient l'objet d'une pression de pêche relativement faible. Pour ces stocks, il existe quelques possibilités d'accroissement de la production malgré un potentiel de production souvent peu élevé. Des plans de gestion adaptés sont nécessaires pour s'assurer que toute augmentation du taux d'exploitation ne donne pas lieu là aussi à une surexploitation.

19. La pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INDNR) et les activités connexes menacent les efforts mis en œuvre pour assurer des pêches durables à long terme et promouvoir des écosystèmes plus sains et plus robustes. Les navires battant « pavillon de non-conformité », c'est-à-dire des pavillons appartenant à des États qui ne peuvent ou ne veulent pas exercer un contrôle efficace sur leurs flottilles, constituent un sujet de préoccupation. De ce fait, la charge du contrôle de ces navires hors-la-loi revient progressivement aux États côtiers, aux États du port, aux organes régionaux des pêches et autres. Il est prévu qu'une série de critères non contraignants seront adoptés pour évaluer la conduite des États du pavillon, de même qu'une liste des mesures susceptibles d'être prises à l'encontre des navires battant pavillon d'un État ne respectant pas ces critères et, éventuellement, une procédure convenue pour l'évaluation de la conformité.

20. On observe une croissance tendancielle de la part de la production halieutique destinée à la consommation humaine directe plutôt qu'à d'autres usages. Alors que dans les années 80 environ 68 pour cent de la production de poisson était destinée à la consommation humaine, cette part est passée à plus de 86 pour cent en 2010, soit l'équivalent de 128,3 millions de tonnes. Les déchets de poissons d'intérêt commercial destinés à la consommation humaine font par ailleurs l'objet d'une utilisation croissante sur les marchés des aliments pour animaux. En 2010, 36 pour cent environ de la production mondiale de farine de poisson a ainsi été obtenue à partir de déchets.

21. Le poisson et les autres produits de la pêche continuent de figurer parmi les produits alimentaires les plus commercialisés partout dans le monde et représentent 10 pour cent environ du total des exportations de produits agricoles et un pour cent du commerce mondial de marchandises, exprimés en valeur. La part de la production halieutique totale exportée sous la forme de divers produits destinés à la consommation humaine et à l'alimentation des animaux est passée de 25 pour cent en 1976 à 38 pour cent environ en 2010. Pendant la même période, le commerce mondial du poisson et d'autres produits de la pêche a lui aussi connu une augmentation sensible en valeur, passant de 8 milliards d'USD à 102 milliards d'USD sous l'effet d'une demande soutenue, de politiques de libéralisation des échanges, de la mondialisation des systèmes alimentaires et des innovations technologiques. En 2009, suite à une contraction économique générale, les échanges commerciaux ont chuté de 6 pour cent par rapport à 2008 en valeur, sous l'effet de la chute des prix et de la diminution des marges. Ils ont rebondi en 2010, pour atteindre environ 109 milliards d'USD, soit une augmentation de 13 pour cent en valeur par rapport à 2009. En 2011, par suite de la hausse des prix et d'une forte demande dans les pays en développement, le volume et la valeur des échanges ont atteint le plus haut niveau jamais enregistré et selon des estimations préliminaires, les exportations auraient dépassé 125 milliards d'USD. Depuis la fin de 2011 et le début de 2012, l'économie mondiale traverse une période difficile, caractérisée par des risques non négligeables d'une détérioration de la situation et par une grande fragilité, qui a donné lieu à un net ralentissement de la croissance des principaux marchés des produits de la pêche.

22. Les prix du poisson qui avaient chuté en 2009, ont ensuite remonté. Selon l'indice FAO des prix du poisson, les prix moyens ont reculé de 7 pour cent en 2009 par rapport à l'année précédente, puis ont progressé de 9 pour cent en 2010 et de plus de 12 pour cent en 2011. Le prix des poissons issus des pêches de capture a subi une hausse supérieure à celui des prix des poissons d'élevage, car le renchérissement de l'énergie a eu un retentissement plus important sur les navires de pêche que sur l'élevage du poisson. Dans les dernières décennies, la croissance de la production aquacole a largement contribué à l'augmentation de la consommation, donnant ainsi lieu à une baisse de prix et, par conséquent, à une diminution en termes réels des valeurs unitaires moyennes s'agissant de la production aquacole et du commerce des produits issus de l'aquaculture. Par la suite, en raison de l'augmentation des coûts et du maintien d'une forte demande, les prix ont recommencé à grimper.

23. Le système de prévision OCDE-FAO Aglink-Cosimo est l'un des modèles les plus complets pour l'analyse des marchés agricoles et alimentaires internationaux. Il est utilisé pour générer des projections annuelles à moyen terme concernant l'offre, la demande et les prix d'un certain nombre de produits agricoles de base, y compris le poisson. En 2011, la publication Perspectives agricoles (OCDE et FAO) a consacré pour la première fois au poisson un chapitre séparé, dans lequel figuraient les principales conclusions tirées de ce modèle de prévision. Le chapitre sur le poisson a également été intégré à l'édition 2012, qui couvre la période 2012-2021. Les projections les plus récentes permettent notamment de conclure que la production halieutique et aquacole mondiale, stimulée par l'augmentation de la demande de poisson, devrait atteindre un volume d'environ 172 millions de tonnes en 2021, soit une progression de 15 pour cent par rapport au niveau moyen sur 2009-2011. Cette progression devrait être induite principalement par l'aquaculture, qui marquerait une croissance de 33 pour cent sur la période 2012-2021, contre une augmentation de 3 pour cent pour la pêche de capture. En dépit du ralentissement de son taux de croissance, l'aquaculture demeurera l'un des secteurs de production d'aliments d'origine animale connaissant la plus forte expansion. Quant à la production totale issue des pêches de capture et de l'aquaculture, elle dépassera la production de bœuf, de porc ou de volaille.

24. La part des captures destinées à la production de farine de poisson sera d'environ 17 pour cent en 2021, soit un recul de 6 pour cent par rapport à la moyenne de la période 2009-2011, dû à une croissance de la demande de poisson pour la consommation humaine. En 2021, la production de farine de poisson devrait être supérieure de 15 pour cent à la moyenne de la période 2009-2011, mais près de 87 pour cent de l'accroissement attendu proviendra d'une meilleure utilisation des déchets de poisson.

25. La croissance des revenus et l'urbanisation favoriseront une augmentation de la consommation de poisson sous forme de filets ou de produits préparés ou en conserve, contribuant ainsi à accroître les résidus de production pouvant être utilisés pour la fabrication de farine de poisson. En 2021, 43 pour cent de la production mondiale de farines devrait être obtenue à partir de déchets de poisson.

26. Dans le secteur halieutique, les dix prochaines années devraient être marquées par une hausse des prix, mais aussi par une augmentation des coûts de production, pour diverses raisons: croissance générale de la demande, des revenus et de la population, renchérissement de la viande, faiblesse générale du dollar USD, croissance limitée de la production des pêches de capture et hausse du coût de certains des principaux facteurs de production, en particulier l'énergie et les aliments pour animaux. Les prix des farines et des huiles de poisson devraient enregistrer une augmentation sensible. La hausse des prix de la viande stimulera la demande de poisson et d'autres produits de la pêche destinés à la consommation humaine, donnant ainsi lieu à un renchérissement du poisson, ce qui favorisera la croissance de la production aquacole.

27. La consommation mondiale apparente de poisson par habitant devrait atteindre 19,6 kg en 2021, soit 16 pour cent de plus que le niveau moyen sur la période 2009-2011. Le taux de croissance annuel moyen sera inférieur dans la seconde moitié de la période de projection, lorsque le poisson commencera à coûter plus cher que la viande rouge. La consommation de poisson par habitant augmentera sur tous les continents, sauf en Afrique (du fait d'une croissance démographique plus rapide que celle de l'offre).

28. D'ici à 2018, la part du poisson d'élevage devrait pour la première fois dépasser celle du poisson de capture dans la consommation humaine, pour atteindre 52 pour cent en 2021. En termes quantitatifs, le commerce mondial de poisson destiné à la consommation humaine devrait augmenter de 25 pour cent pendant la période 2012-2021. Les pays en développement continueront d'assurer 67 pour cent environ des exportations mondiales.

29. La prochaine décennie devrait être marquée par des changements importants dans le contexte macroéconomique, les règles du commerce international et les tarifs douaniers, les caractéristiques du marché, les ressources et le comportement social. Les effets du changement climatique risquent de créer une incertitude croissante dans de nombreux secteurs alimentaires et pourraient représenter une menace supplémentaire pour la durabilité des pêches de capture et l'essor de l'aquaculture. Par ailleurs, des risques accrus d'invasion par des espèces allogènes constituent un autre sujet d'inquiétude, tout comme la transmission de maladies. Les maladies des poissons pourraient avoir une forte incidence sur l'offre, la demande et le commerce sur les marchés nationaux et internationaux, dans la mesure où les restrictions commerciales qui en résulteraient pourraient perturber les marchés pendant de longues périodes.

## **QUELQUES INITIATIVES NOUVELLES EN RAPPORT AVEC LA SITUATION DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE**

30. Comme il est également indiqué dans le rapport SOFIA 2012, les organes régionaux des pêches (ORP) représentent le principal mécanisme de collaboration par lequel les États s'efforcent d'assurer la durabilité à long terme des ressources halieutiques partagées. Sachant que le cadre juridique de plusieurs de ces organes semble désormais révolu face aux enjeux critiques actuellement attachés à la gestion des pêches, il a été insisté dans plusieurs instances sur la nécessité de moderniser les accords portant création des ORP et d'assurer une meilleure conformité avec les instruments relatifs à la pêche. À cet égard, certains organes régionaux des pêches ont décidé de se soumettre à une évaluation indépendante des performances, en vue de pallier leurs faiblesses, alors que d'autres doivent

encore lancer ce processus<sup>10</sup>. Depuis la dernière session du Comité des pêches, trois organes établis au titre de l'Article VI de l'Acte constitutif de la FAO ont ainsi fait l'objet d'une évaluation indépendante: le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) et le Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour la Afrique (CPCAA). Un organe établi au titre de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), a mis en place une équipe spéciale pour améliorer et moderniser son cadre juridique et institutionnel, conformément aux recommandations formulées par le groupe indépendant chargé de l'évaluation des performances de la CGPM. La FAO apporte son appui aux ORP par l'intermédiaire du Réseau des secrétariats des organes régionaux des pêches. La troisième réunion du Réseau s'est tenue à Rome (Italie) les 7 et 8 février 2011, immédiatement après la dernière session du Comité des pêches; la quatrième réunion est prévue le 13 juillet 2012. Les débats de la troisième réunion ont porté sur un éventail de sujets particulièrement pertinents ou importants pour les organes régionaux des pêches, y compris les décisions applicables du Comité des pêches. Les activités actuelles des ORP établis dans le cadre de la FAO feront l'objet d'un document qui sera présenté au Comité des pêches, à la présente session.

31. Les océans de la planète et les avantages qu'ils apportent dans divers domaines – production alimentaire, création d'emplois, modération de la température, piégeage du carbone, cycle des éléments nutritifs, habitats et biodiversité, tourisme, énergie et autres – contribuent au bien-être et à la prospérité de l'humanité. Sous l'action des êtres humains, les océans sont cependant soumis à des risques de dommages irréversibles dérivant de la surpêche, du changement climatique et de l'acidification des océans (suite à l'absorption des émissions de carbone), de l'augmentation de la pollution, du développement non viable des zones côtières et des effets indésirables de l'extraction des ressources, dont les conséquences sont des pertes de biodiversité, une diminution de l'abondance des espèces, la dégradation des habitats et la perte de certaines fonctions écologiques. Les pêcheries océaniques et l'aquaculture offrent à l'humanité l'une de ses meilleures chances de procurer des aliments à haute valeur nutritive à une population croissante. La FAO est l'organisation chef de file du programme financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la gestion durable des ressources marines dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, dont le but est de promouvoir dans ces zones une gestion efficace et durable des ressources halieutiques et la conservation de la biodiversité et de réaliser les objectifs mondiaux connexes fixés dans les tribunes internationales. Il s'agit d'une initiative novatrice et complète, comportant quatre projets dans le cadre desquels les gouvernements, les organes de gestion régionaux, les organisations et les industries du secteur privé et les organisations non gouvernementales, s'efforceront conjointement d'assurer l'utilisation et la conservation durables de la biodiversité et des services écosystémiques dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Ce programme vise essentiellement à mettre en place un plan à long terme pour assurer l'établissement de réseaux solides, la mise en application de pratiques de gestion optimales et un meilleur échange d'information, et pouvoir ainsi favoriser une utilisation responsable et durable des ressources dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

32. Le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) est un dispositif visant à organiser des données statistiques afin d'obtenir des indicateurs cohérents et des statistiques descriptives permettant de suivre de près l'interaction entre l'économie et l'environnement pour mieux éclairer la prise de décision. Un processus de révision du système SCEE est en cours et la FAO travaille actuellement en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU afin de mettre au point des macro-indicateurs normalisés permettant de mesurer la durabilité des ressources naturelles, l'un des principaux objectifs étant les stocks halieutiques, y compris des indicateurs et des comptes pour les services écosystémiques.

33. À sa vingt-neuvième session, le Comité des pêches s'est félicité des efforts consentis par la FAO pour améliorer l'intégration entre la gestion et le développement des pêches et de l'aquaculture, d'une part, et la protection de l'environnement et la préservation de la diversité biologique, d'autre

---

<sup>10</sup> La FAO a récemment publié la Circulaire sur les pêches et l'aquaculture n° 1072 portant sur certains des examens des performances effectués dans un premier temps. Le second volume, relatif aux examens qui ont été menés à bien par la suite, est en préparation.

part<sup>11</sup>. Le rejet de déchets en mer, en particulier de déchets susceptibles de ne pas être éliminés en toute sécurité, peut entraîner des risques importants pour l'environnement ou pour le poisson destiné à la consommation humaine directe ou indirecte. Il peut s'agir de carcasses d'animaux, d'engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés à la mer, ou encore d'autres formes de déchets susceptibles d'être porteurs d'agents pathogènes ou de contaminants. La FAO a travaillé avec l'Organisation maritime internationale (OMI) à la révision des directives pour la mise en œuvre de l'Annexe V de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Sachant que ces directives révisées peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les pêches et l'aquaculture, il est nécessaire que la FAO élabore un guide pour l'interprétation des dispositions applicables à ce secteur.

---

<sup>11</sup> FAO. 2011. Rapport de la vingt-neuvième session du Comité des pêches. FAO, Rapport sur les pêches et l'aquaculture n° 973. FAO. Rome - (paragraphe 45).

**Annexe**  
**RAPPORTS SOFIA 1998-2010**  
**THÈMES TRAITÉS**  
**(PROBLÈMES, ÉTUDES SPÉCIALES ET PERSPECTIVES)**

<b>2010</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementations commerciales visant à lutter contre la pêche INDNR</li> <li>• La préservation de la biosécurité en aquaculture</li> <li>• Quels poissons consommer: profiter des avantages tout en réduisant le plus possible les risques</li> <li>• Transparence du secteur des pêches</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences des changements climatiques sur les pêches et l'aquaculture: le point sur les connaissances scientifiques actuelles</li> <li>• D'une situation de pertes à la réalisation de profits dans les pêches de capture: étude de synthèse</li> <li>• Engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés à la mer</li> <li>• Normes privées et certification dans le domaine des pêches et de l'aquaculture: pratiques actuelles et nouvelles problématiques</li> <li>• Le rôle des politiques dans le développement de l'aquaculture en Asie du Sud-Est</li> <li>• Les dimensions humaines de l'approche écosystémique des pêches</li> <li>• Contribution des Systèmes d'information géographique, de la télédétection et de la cartographie au développement et à la gestion de l'aquaculture marine</li> <li>• Situation mondiale du développement aquacole 2000-2010</li> <li>• Utilisation d'internet pour le conseil en matière de politiques et de gestion des pêches</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel avenir pour la pêche continentale?</li> </ul>
<b>2008</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les implications du changement climatique pour les pêches et l'aquaculture</li> <li>• La sécurité des pêcheurs et des navires de pêche: une occasion d'aborder les questions de la sécurité dans une perspective globale</li> <li>• Normes publiques et privées et régimes de certification: synergie ou concurrence?</li> <li>• Les ressources génétiques marines dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale eu égard à la biodiversité marine et à l'exploitation durable des ressources marines vivantes</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approches écosystémiques de la gestion des pêches dans le grand écosystème marin du courant de Benguela</li> <li>• Accroissement de la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire</li> <li>• Une étude des pêches crevettières dans le monde</li> <li>• Gestion des pêches de capture maritimes dans l'océan Pacifique: situation et tendances</li> <li>• Utilisation des ressources halieutiques sauvages comme source de semences et d'aliments pour l'aquaculture</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contraintes à la croissance dans le secteur de l'aquaculture</li> </ul>

<b>2006</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Code de conduite pour une pêche responsable: démarrage de la deuxième décennie d'application</li> <li>• Croissance durable et expansion de l'agriculture: une approche écosystémique</li> <li>• L'allocation de droits de pêche: une question en évolution</li> <li>• Incidence des normes et des labels fondés sur le marché sur le commerce international du poisson</li> <li>• Le VIH et le sida dans les communautés de pêche: un problème de santé publique, mais aussi un sujet de préoccupation pour le développement et la gestion des pêches</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise en état de l'habitat fluvial pour relancer les pêches artisanales</li> <li>• Commerce responsable du poisson et sécurité alimentaire</li> <li>• Déchets ou trésor? Poissons-déchets ou à faible valeur marchande des pêches maritimes de la région Asie-pacifique</li> <li>• La conservation et la gestion des stocks de poisson partagés: aspects juridiques et économiques</li> <li>• Gestion des pêches de capture maritimes dans l'océan Indien: état et tendance</li> <li>• Besoins en carburant de la flotte de pêche</li> <li>• Causes de rétention et de rejet dans le commerce international du poisson</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des projections mondiales</li> <li>• Problèmes et enjeux à moyen terme dans l'aquaculture</li> </ul>
<b>2004</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'aquaculture fondée sur les captures</li> <li>• Normes du travail dans le secteur de la pêche</li> <li>• La gestion des pêches et la CITES</li> <li>• Implications commerciales de l'identification des espèces de poisson et des produits de la pêche</li> <li>• La reconstitution des stocks épuisés: un impératif incontournable</li> <li>• Gouvernance et gestion des pêches en eau profonde</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaine de l'industrie des algues marines</li> <li>• Perspectives de l'aquaculture mondiale: analyse des prévisions de production de l'aquaculture jusqu'en 2030</li> <li>• Incidence du chalutage sur les habitats et les communautés benthiques</li> <li>• Mesure de la capacité de pêche</li> <li>• Le point sur les rejets de pêche de capture marine dans le monde</li> <li>• Les subventions à l'industrie</li> <li>• Les eaux douces d'Afrique: la pêche artisanale fait-elle problème?</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 10 prochaines années – contraintes et opportunités</li> <li>• 2015 et au-delà: scénarios futurs pour les pêches et l'aquaculture mondiales</li> </ul>
<b>2002</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de l'approche écosystémique à la gestion des pêches de capture</li> <li>• Des statistiques fiables sont un aspect essentiel d'un bon aménagement des pêches</li> <li>• Certification des captures et documentation des captures</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre la pauvreté dans les communautés de pêche artisanale</li> <li>• Résidus d'antibiotiques dans les produits de l'aquaculture</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pêches et les variations climatiques à long terme</li> <li>• La recherche d'une définition opérationnelle des subventions fournies au secteur des pêches</li> <li>• Résultats technoéconomiques des pêches de capture marines</li> <li>• Le développement de l'aquaculture en Chine: le rôle des politiques du secteur public</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendances dans les projections à long terme de la production et de la consommation de poisson</li> <li>• Perspectives concernant l'alimentation et l'emploi</li> </ul>
<b>2000</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La sécurité des pêcheurs</li> <li>• Qualité et sécurité sanitaire du poisson</li> <li>• Droits de propriété et aménagement des pêches</li> <li>• Pêche illicite, non déclarée et non réglementée</li> <li>• Indicateurs de développement durable et approche de précaution dans les pêches de capture marines</li> <li>• Suivi de l'impact de la pêche sur les écosystèmes marins</li> <li>• Les organismes génétiquement modifiés et les pêches</li> <li>• L'étiquetage écologique en matière de gestion des pêches</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre la culture des communautés de pêcheurs est fondamental pour la gestion des pêches et la sécurité alimentaire</li> <li>• La viabilité économique des pêches de capture marines</li> <li>• Évolution des pêcheries mondiales et de leurs ressources, de 1974 à 1999</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendances récentes des pêches et de l'aquaculture mondiales et conséquences possibles pour le secteur</li> <li>• Perspectives à moyen terme: la consommation de poisson en 2010</li> <li>• Perspectives à long terme: quelques changements possibles dans la structure de la production et de la demande</li> </ul>
<b>1998</b>
<b>PROBLÈMES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance des pêches au niveau national</li> <li>• Créer un environnement propice pour une aquaculture durable</li> <li>• Intégrer les pêches dans l'aménagement des zones côtières</li> <li>• Contrôle et réduction de la capacité de pêche</li> <li>• Diminution des captures accessoires et des rejets</li> </ul>
<b>ÉTUDES SPÉCIALES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources halieutiques continentales: État et utilisation</li> <li>• Pêcheurs et flottes de pêche</li> </ul>
<b>PERSPECTIVES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilités alimentaires mondiales</li> <li>• Demande de poisson et de produits à base de poisson</li> <li>• Offre de poisson et de produits à base de poisson</li> </ul>